

LOISIRS À GUÉNANGE

Très à cheval sur la fête



À l'occasion de la fête nationale du cheval dimanche dernier, le centre équestre Au Grand chêne de Guénange a profité d'une grosse affluente. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les installations et assister à une démonstration de horse-ball ainsi qu'à du saut d'obstacles. Toute l'équipe du Grand chêne était mobilisée. Afin de privilégier la convivialité à l'occasion de cette nouvelle saison sportive, un pot d'accueil, destiné à tous les adhérents, est organisé au centre le 26 septembre à partir de 18 h 30. À noter aussi que les inscriptions au centre sont encore ouvertes - renseignements au 03 82 88 20 01.

Photo archives RL

LE CHIFFRE



Pas moins de 30 personnes sont venues tendre le bras lors de la récente collecte de sang organisée par l'Association pour le don de sang de Basse-Ham et environs à la salle communale de Volstroff. Pour Christine Moreno, l'instigatrice de cette collecte : « C'est satisfaisant avec un nombre de donateurs stable. C'est aussi encourageant car il y a eu trois nouveaux jeunes donateurs... Mais il nous faut peut-être revoir les horaires : le samedi matin décourage certainement de potentiels donateurs. » La prochaine collecte fixée par l'association aura lieu lundi 29 septembre, de 16 h à 19 h au centre culturel de Distroff.

Photo RL

ASSOCIATION À LUTTANGE

30 Balade en pleine nature



L'association Familles rurales Creignes et fassenottes de Luttange annonce le retour du Club nature dimanche 28 septembre de 10 h à 12 h. Rendez-vous à 9 h 45 sur la place du Château. Thème proposé lors de cette balade en famille : les empreintes des animaux. L'adhésion à l'association est obligatoire pour cette activité qui aura lieu quelles que soient les conditions météo. Mieux vaut ne pas oublier de mettre une tenue adaptée, de prendre son appareil photo et d'éventuelles jumelles. La présence d'un adulte par famille est indispensable. Renseignements auprès d'Estelle au 06 03 09 08 96.

Photo RL

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Police
Manom : tél. 03 82 53 39 80.

Sapeurs-pompier

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

METZERVISSE

Le périscolaire s'en tire avec une bonne note

Le maire Pierre Heine est revenu sur ce « parcours du combattant » qui a précédé l'ouverture des bâtiments dédiés au périscolaire. L'inauguration des lieux, initialement prévue en octobre 2013, vient de se tenir.

Mes collègues maires savent quel « chemin de croix » peut constituer le projet, la conception, la réalisation et les finitions d'un tel bâtiment », a expliqué le premier magistrat de Metzervisse, Pierre Heine, lors de l'inauguration du périscolaire de la commune.

L'aventure a débuté en 2008 après les élections municipales avec la mise en place d'un périscolaire soutenu par la Fédération des œuvres laïques (FOL)

En 2011, le programme de construction du nouveau bâtiment a été lancé. Les travaux ont débuté en 2012 avec de nombreux rebondissements durant le chantier (acquisition des terrains, choix du site et des entreprises, sociétés défaillantes, modifications et avenants, partenariats pour le fonctionnement, craintes sur le subventionnement, etc.). Avant de voir le bout du tunnel en



Le maire de Metzervisse, également président de l'Arc mosellan, s'est adressé aux élus, aux représentants du monde scolaire et associatif, aux financeurs et aux représentants des entreprises le jour de l'inauguration tant attendue des locaux.

Photo RL

juin 2013, lorsque les enfants ont pu prendre possession des locaux.

« J'insisterai sur l'impor-

tance des rencontres en amont qui permettent de tenir compte des critères des institutions, a poursuivi le maire, insistant sur le fait que de nombreuses entreprises locales avaient travaillé sur le chantier. Après les périodes de doute et de stress, ce n'est que du bonheur de voir nos écoliers chez eux, dans un bâtiment fonctionnel, lumineux, et bien insonorisé. »



Lors de l'inauguration, les invités n'ont pas manqué de tester les équipements... Photo RL

Ils ont dit...

Guy Noël, vice-président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM), chargé de la compétence périscolaire : « Notre objectif est d'apporter un service de qualité dans l'Arc Mosellan tout en tenant compte des modes de fonctionnement différents. »

Jean-Pierre La Vaullée, conseiller général : « Je suis heureux de voir un tel équipement mis au service des enfants des habitants qui tient aussi bien compte de l'aspect collectif que qualitatif. »

Pierre Julien, président de la Fédération des œuvres laïques : « Le sujet du périscolaire est une priorité et une conviction de longue date de la FOL et nous avons été heureux et fiers de vous avoir accompagnés dans votre démarche. »

Anne Grommerch, députée : « La région Nord du département est une des rares à ne pas perdre de population. Cela est lié à l'attractivité et à la qualité des services proposés à la population. Le périscolaire en fait partie. »

Etienne Stock, sous-préfet : « Plutôt que de parler de parcours du combattant, je préfère l'expression « parcours d'obstacles », puisque votre projet a abouti. Et je rappelle que la priorité des aides est toujours donnée aux communes qui investissent pour accompagner les sollicitations de l'État. Le périscolaire, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en est une. »

GUÉNANGE

Début des travaux post-inondations

La municipalité améliore le système d'évacuation des eaux de pluie au niveau du boulevard du Pont, suite aux inondations du mois de juillet.



Le boulevard du Pont sera muni d'un nouveau caniveau. Photo RL

Cet axe était le symbole des inondations de l'été. Le 24 juillet, à Guénange, une quinzaine de caves du boulevard du Pont avaient été submergées. Jusqu'à 1,30 m d'eau dans certains sous-sols. Certes la tempête avait touché toute la commune, mais les habitations du boulevard du Pont, situées le long d'un caniveau mal taillé et de dos-d'âne qui ont retenu l'eau, avaient vraiment trinqué.

temment dimensionné. C'est bien le caractère inédit des trombes d'eau qui aurait provoqué les inondations.

Cependant le long du boulevard du Pont, un caniveau a été recréé et un nouvel avaloir d'eau de pluie posé. Les ouvriers assurent que les eaux en amont des dos-d'âne s'écouleront par une rue adjacente.

Le classement des événements en « catastrophe naturelle », avantage pour les indemnisations, est toujours à l'étude à Paris dans les ministères concernés. Réponse probable en novembre.

Hubert GAMELON.

BETTELAINVILLE

Trois points sortent du conseil municipal

Chasse : réunion ce vendredi

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le maire a fait part du renouvellement des baux de chasse arrivant à leur terme le 1er février 2015. Il convient d'entrer dans la procédure de mise en adjudication de la chasse communale pour une période de neuf ans du 2 février 2015 au 1er février 2024. La consultation des propriétaires quant à leur destination des produits de location de la chasse se fera lors d'une réunion fixée au vendredi 26 septembre, de 17 h à 19 h. Tout propriétaire pourra se faire représenter par un mandataire muni d'une procuration écrite, signée du propriétaire concerné, légalisée par le maire de son domicile.

Travaux à mener

Le maire a exposé les différents travaux à entreprendre sur la commune et les montants correspondants (TTC). Toiture école : 13 193,04 €. Toiture maison du berger et l'église d'Altroff : 13 580,31 €. Peinture logement n° 6

- 1 rue du Limousin : 3 727,85 €. Volets roulants école : 2 905,26 €. Réparation terrasses logement 1 rue du Limousin : 2 340,00 €. Raccordement avaloir derrière salle socioculturelle : 2 581,48 €. Ouverture fenêtre en porte-fenêtre - logement 7/9 rue de l'école : 3 960,00 €.

Le dispositif Voisins vigilants sera mis en place mais le prix d'achat des panneaux n'a pas encore été défini.

Le conseil municipal a validé les projets à l'unanimité.

Refus d'un transfert de compétence

Le maire, soutenu par son conseil, s'est opposé au transfert de la police spéciale de la circulation et du stationnement auprès de la communauté de communes de l'Arc mosellan comme le stipule pourtant la loi de janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale. Reste au maire à notifier la délibération à la CCAM pour que son président renonce au fait que ce pouvoir lui soit transféré de plein droit.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Parents, élèves, profs : tous gagnants

Tous les ans, dans le cadre de la journée du sport scolaire, les professeurs d'EPS du collège de la Canner, Muriel Muller, Gilles Tchrowski, Frédéric Lenart et Christophe Moitry, proposent une soirée badminton avec des équipes en double, soit un élève associé à un parent. Pas moins de cinquante équipes étaient réunies pour ce rendez-vous fixé dans le tout nouveau et superbe gymnase du collège.

« C'est une excellente initiative des professeurs d'EPS qui permet aux parents une approche différente du collège. Les rapports professeurs, élèves, parents s'en trouvent bonifiés. Et puis, cette année, ils ont pu découvrir nos nouvelles installations... », a souligné la principale, Mme Pryzlak, Principale. Elle a aussi remercié Isabelle Muller, présidente de l'APE (Association de parents d'élèves), et les membres du groupe qui ont assuré la restauration des joueurs tout au long de la soirée. Les bénéfices serviront à financer une sortie ski pour les collégiens.



Parents, élèves et professeurs étaient réunis dans le nouveau gymnase du collège de la Canner pour une soirée sportive autour du badminton. Photo RL

Le périscolaire en chiffres

1 050 000

Le coût de cet outil est de 1 050 000 € hors taxes, aidé à hauteur de 68,36 % par l'État, le conseil général, le conseil régional, la CAF, le FEDER. 332 330 € restant à la charge de la commune.

400

Le bâtiment, d'une superficie totale de 400 m², comporte une grande salle d'activités de 132 m² qui profite, durant les heures de classe à la maternelle Jean-Moulin. Une salle de 100 m² est dédiée à la restauration. Il y a également une salle de repos de 60 m², sans oublier le hall d'accueil, le bureau de la directrice, la cuisine, les communs et les sanitaires. Un passage couvert a par ailleurs été aménagé pour permettre aux élèves de la maternelle de gagner directement la salle d'évolution sans sortir des locaux. Une large avancée construite devant l'entrée peut servir de préau à une classe.

100 000

Le maire, Pierre Heine, a interpellé le conseiller général sur une aide de 100 000 € en suspens pour avoir été « hors délai » sur le Pacte 2. Représentant le Département, Jean-Pierre La Vaullée a répondu qu'il s'occupait personnellement de ce cas et que, jusqu'à ce jour, une solution avait toujours été trouvée.

VALMESTROFF

Gros déchets

La collecte trimestrielle des gros déchets et objets encombrants aura lieu sur Valmestroff demain, vendredi 26 septembre. Il faudra les sortir la veille au soir et les placer bien en évidence sur le trottoir.

LUTTANGE

Maisons fleuries : résultats

Le concours des maisons fleuries se termine avec le classement suivant dans la commune : 1^{er} prix : Lucien Frantz (50 €) 2^e prix : Monique Bauer (40 €) 2^e prix : Gabriel Lecomte (40 €) 3^e prix : Monique Moris (30 €) 3^e prix : Évelyne Fichaux (30 €) 4^e prix : Solange Schaeffer (20 €) 5^e prix : Pascal Lejeune, Micheline Aubert, Arlette Ravaux, Jeanne Martiny, Jean-Claude Jung, Sophie Philippe, Frédéric Beckel, Albert François et Jeanette Werquin (10 €) Hors concours : Vignale Jeanine

BOUSSE

Carnet rose pour Ally

Le doux gazouillis d'Ally est venu égayer le foyer de Sébastien Barthélemy et de Nasima Kaoual domiciliés à Bousse. Tous nos vœux de prospérité au bébé. Félicitations aux parents.

METZERESCHE

Bienvenue à Loan

Nous apprenons la naissance de Loan au foyer de Gwenaël Mess et de Laetitia Foly domiciliés à Metzeresche. Tous nos vœux de prospérité au bébé et nos félicitations aux parents.

BERTRANGE

Droit de chasse

Les propriétaires fonciers sont invités à faire connaître, avant le 1er octobre, leur décision sur l'affectation du produit de la location de la chasse pour le prochain bail de chasse.

Les demandes de réserves et d'enclaves devront être déposées en mairie dans les dix jours suivant le 1er octobre 2014.

SERVICES

Loisirs
Distroff : permanence de la bibliothèque, de 14h30 à 16h.
Volstroff : bibliothèque, de 19h30 à 20h15.

Permanences
Bertrange : point jeunes en mairie, de 14h à 17h30.
Bertrange : Pupap, de 9h30 à 10h30 la salle du conseil de la mairie.

Guénange : Clie Moselle De Thionville-Yutz 1, avenue Gabriel-Lipmann à Yutz, permanence téléphonique de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 possibilité également de rendez-vous uniquement sur appel au préalable au 03 87 37 95 66.

Rurange-lès-Thionville : point jeunes en mairie, de 16h à 18h.
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.